



Le 15 avril 2011

Par courriel et par poste

M^c Véronique Dubois
Secrétaire
Régie de l'énergie
800, Place Victoria, bureau 255
Montréal (Québec) H4Z 1A2

Me Éric Fraser
Avocat

Hydro-Québec – Affaires juridiques
4^e étage
75, boul. René-Lévesque Ouest
Montréal (Québec) H2Z 1A4

Tél. : (514) 289-2211, poste 3596
Télec. : (514) 289-2007
C. élec. : fraser.eric@hydro.qc.ca

OBJET : Demande relative aux tarifs d'électricité de l'année tarifaire 2011-2012
Dossier Régie: R-3740-2010
Notre dossier : R000355 FE

Chère consœur,

En réponse à votre lettre du 12 avril, le Distributeur tient à souligner que les deux versions du tableau 6.5 déposées le 6 avril dernier (HQD-16, document 6) ont été élaborées avec la meilleure information disponible, compte tenu des ajustements que le Distributeur a apportés aux programmes du marché Affaires suite à la décision D-2011-028 et en conformité avec celle-ci.

Il apparaît donc difficile de déposer une nouvelle version du tableau basée sur des investissements de 261 M\$ approuvés dans la décision dans la mesure où le Distributeur n'a pas élaboré de scénario en concordance avec ce budget, étant dans l'impossibilité de livrer le programme *Approche clés en main* selon les changements de modalités demandés par la Régie. Il aurait été difficile de faire des projections d'économies d'énergie pour un programme auquel le Distributeur a mis fin.

Par ailleurs, le Distributeur souligne que les impacts sur le coût de service de l'année tarifaire 2011-2012 des investissements découlant des deux scénarios exposés dans sa pièce HQD-16, document 6, soit 231 M\$ et 245 M\$, ne sont respectivement que de 168 k\$ et 89 k\$. Le choix d'un de ces scénarios n'a donc aucun impact matériel, ce qui implique que l'impact sur le coût de service 2011 présenté au tableau 6.6 révisé à la section 7 de la pièce HQD-16, document 1 est cohérent avec les scénarios proposés par le Distributeur.

Les versions du tableau 6.5 déposées le 6 avril par le Distributeur sont donc conformes aux deux stratégies de déploiement qui pourront être utilisées pour le marché Affaires, selon le scénario que privilégiera la Régie.

Croyant le tout conforme, veuillez recevoir, chère consœur, l'expression de nos sentiments les meilleurs.

(s) Éric Fraser

Éric Fraser
ÉF/js

c.c.: Intervenants (*par courriel*)